



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 59949

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le mouvement de grève actuel des sages-femmes. Ces personnels exerçant une profession médicale prescripteur assurant 70 % des accouchements, participant à 100 % des naissances, ont un rôle essentiel d'accompagnement, de soutien, de conseil, de prévention, en plus de la prise en charges des accouchées et des nouveaux nés, durant le séjour en maternité. les sages-femmes souhaitent la reconnaissance de leur formation comme formation universitaire médicale et une revalorisation des grilles indiciaires en rapport avec leur diplôme. Il lui demande de lui faire connaître quelle solution il envisage pour répondre aux attentes de cette catégorie professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59949

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2224